



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

MISSION :

Accompagnement de proximité de toute personne en grande difficulté. L'objectif est de reconstruire un projet social avec la personne pour essayer de la maintenir dans son environnement et ainsi éviter le déracinement et la rupture des liens sociaux.

IMPLANTATION :

- Territoire Autunois / Le Creusot / Montceau-les-Mines
- Territoire Charolais-Brionnais
- Territoire Louhannais-Mâconnais / Tournugeois
- Territoire Chalonnais

CAPACITÉ :

Territoire Autunois / Le Creusot / Montceau-les-Mines (CUCM)	107 places
Territoire Charolais-Louhannais-Mâconnais / Tournugeois	
Chalon-sur-Saône	

FINANCEMENT :

DDETS

Données quantitatives

Nombre de personnes accompagnées en 2025 :

	18 à 24 ans	25 à 59 ans	60 ans et plus	- de 3 ans	3 et 17 ans	TOTAL
Femme						
Autun / CUCM	1	8	2	0	0	11
Chalon-sur-Saône	5	10	2	1	2	20
Charolais-Brionnais	0	10	4	0	4	18
Louhans	2	9	1	0	0	12
Mâcon	0	7	3	0	2	12
Tournus	2	9	2	0	2	15
TOTAL FEMMES	10	53	14	1	10	88
Homme						
Autun / CUCM	2	12	7	0	1	22
Chalon-sur-Saône	2	17	2	0	3	24
Charolais-Brionnais	3	21	5	0	2	31
Louhans	3	7	2	0	6	18
Mâcon	0	21	7	0	6	34
Tournus	1	10	2	1	5	19
TOTAL HOMMES	11	88	25	1	23	148
TOTAL	21	141	39	2	33	236

Le service départemental a accompagné 236 personnes en 2025 contre 245 en 2024, soit une légère baisse de 4 % qui peut s'expliquer par un nombre important d'entrées en 2024, des situations très dégradées nécessitant un suivi plus long. Comme chaque année, la tranche d'âge la plus représentée reste les 25-59 ans, soit 60 %. Les plus de 60 ans restent très présents, soit 17 % de nos suivis et les seniors hommes sont les plus représentés. Nous remarquons qu'il y a plus d'hommes accompagnés que de femmes. Ils représentent 63 % de nos accompagnements. Le nombre d'enfants est en diminution, 35 enfants. Selon le secteur, l'accompagnement des familles est plus ou moins présent.

Nombre d'entrées en 2025 :

	Nombre de ménages		Nombre d'adultes				Nombre d'enfants			
			Hommes		Femmes		Moins de 3 ans		3 à 17 ans	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Autun / Le Creusot / Montceau-les-Mines	29	15	22	10	11	7	0	0	1	1
Chalon-sur-Saône	13	14	10	10	10	8	0	1	5	2
Charolais-Brionnais	20	16	18	14	8	6	0	0	6	2
Louhans	20	13	12	8	12	7	0	0	6	4
Mâcon	22	12	21	7	2	8	0	0	0	8
Tournus	7	12	14	6	12	7	2	3	7	2
TOTAL	111	82	97	55	55	43	2	4	25	19
TOTAL entrées adultes			152							
			TOTAL entrées enfants				27			

Cette année, nous constatons une augmentation des entrées, 111 ménages en 2025 contre 82 en 2024 soit plus 35 %. Cette augmentation des ménages concerne tous les secteurs sauf Tournus qui est en baisse de 42 %. Cette baisse peut s'expliquer par un changement de professionnel en cours d'année. L'absence de professionnels SARS sur certains territoires et la difficulté à recruter reste un facteur d'actualité. D'autre part, nous remarquons une nette augmentation du nombre d'hommes, 97 contre 55 en 2024 et nous pouvons noter une augmentation significative du nombre d'entrées pour les SARS de la CUCM / Autun, Louhans et Mâcon.

Typologie du public :

Les compositions familiales des personnes accompagnées :

Groupe familial : famille comprenant des ascendants, tantes et oncles par exemple

Groupe d'adultes : sans lien de parenté

	Femmes isolées	Hommes isolés	Familles mono-parentales	Couples sans enfant	Couples avec enfants	Groupe familial	Groupe d'adultes
Autun / Le Creusot / Montceau-les-Mines	9	17	0	0	0	3	0
Chalon-sur-Saône	9	14	3	3	4	0	0
Charolais-Brionnais	7	21	3	1	0	4	0
Louhans	5	8	3	2	1	1	0
Mâcon	2	19	0	0	0	1	0
Tournus	6	10	4	1	1	0	1
TOTAL	38	89	13	7	6	9	1

En 2025, les **personnes isolées** représentent 78 % du public accompagné, avec une surreprésentation nette des **hommes seuls** (54,60 %). Les **ménages avec enfants** demeurent minoritaires 11,70 %, bien que l'on observe des **familles monoparentales** sur plusieurs secteurs. Nous pouvons donc constater que la typologie des personnes accompagnées reste stable même si nous notons une baisse des familles monoparentales par rapport à 2024 et une progression des groupes familiaux.

Populations prises en charge :

	Femmes victimes de violence (avec ou sans enfant)	Hommes victimes de violence	Personnes présentant des addictions avec un accompagnement médico-social adapté	Personnes présentant des addictions	Personnes placées sous-main de justice	Personnes placées sous mesure de protection	Personnes présentant des troubles psychiques	Jeunes majeurs (18 à 25 ans)	Personnes en situation de grande marginalité	Personnes sortantes d'incarcération	Personnes en situation de handicap physique
Autun / Le Creusot / Montceau-les-Mines	1	0	7	17	1	4	23	3	1	0	0
Chalon-sur-Saône	0	0	6	14	4	4	30	10	2	0	1
Charolais - Brionnais	5	0	14	8	1	22	2	2	4	1	0
Louhans	3	0	1	6	0	3	17	5	3	0	4
Mâcon	1	1	7	13	2	13	14	0	1	1	0
Tournus	2	0	4	7	1	0	6	3	3	1	4
TOTAL	12	1	39	65	11	46	92	23	14	3	9

Au cours de l'année 2025, nous pouvons mettre en évidence une forte prédominance des problématiques liées à la **santé mentale** et aux **addictions**, qui constituent les principaux axes d'intervention sur l'ensemble des territoires.

Les données confirment que les situations complexes cumulant fragilités psychiques, sociales et administratives restent majoritaires.

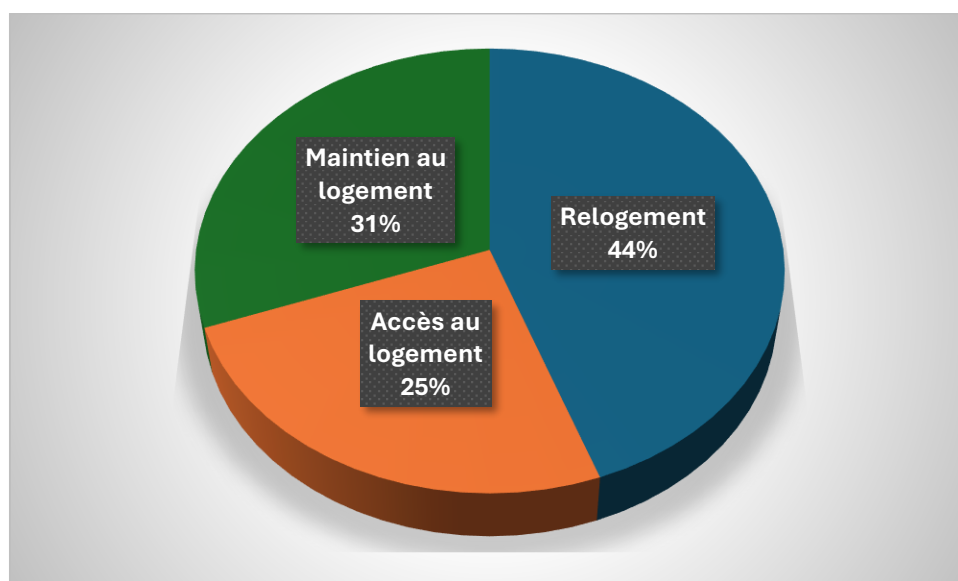
Avec **92 situations recensées**, les troubles psychiques représentent la problématique la plus significative en 2025.

Les **mesures de protection juridique** concernent **46 personnes** (14 %), traduisant un besoin important d'accompagnement dans la gestion administrative et du quotidien. Le SARS n'a pas que pour seule mission "l'aller vers" mais peut aussi venir compléter l'accompagnement des mandataires judiciaires. L'activité 2025 confirme une évolution des profils accompagnés vers des situations de plus en plus complexes, marquées par :

- Des fragilités psychiques ;
- Des problématiques addictives ;
- Une vulnérabilité sociale et administrative.

Ces constats invitent à poursuivre le renforcement des coopérations partenariales, notamment dans les domaines de la santé mentale, de l'addictologie et de la protection juridique, afin d'adapter les réponses aux besoins croissants des publics accompagnés.

Objectif principal de la demande d'accompagnement par ménage des personnes accompagnées :



Il n'y a pas de changement par rapport à 2024. L'objectif principal de la demande d'accompagnement reste le **Relogement** (procurer un nouveau logement à quelqu'un qui a perdu le sien ou a dû le quitter; l'installer dans un nouveau logement) et suivent le **Maintien au logement** puis l'**Accès au logement** (possibilité d'obtenir un logement selon ses moyens et besoins). Nous pouvons juste préciser que la signature du Cerfa en début d'accompagnement ne permet pas toujours de définir un objectif précis par rapport au logement. Celui-ci est à retravailler avec la personne pendant le suivi et est amené à évoluer au cours de l'accompagnement en fonction de son projet de vie.

Raisons principales de la demande d'accompagnement par ménage entrés en 2025 :

	Hébergé chez un tiers	Procédure d'expulsion	Habitat précaire	Logement inadapté	Séparation familiale	Maintien au logement	Relogement	Accès au logement
Autun / Le Creusot / Montceau-les-Mines	2	2	6	5	2	10	12	7
Chalon-sur-Saône	4	6	0	2	1	1	8	4
Charolais-Brionnais	9	6	5	8	0	4	10	6
Louhans	1	3	11	3	1	10	19	1
Mâcon	5	1	2	2	2	10	8	4
Tournus	11	6	4	6	0	0	0	0
TOTAL	32	24	28	26	6	35	57	22

Les raisons principales de la demande d'accompagnement sont **l'accès et le maintien dans le logement**, avec une prédominance des demandes de **relogement**. Les chiffres mettent également en évidence : un nombre important de situations de précarité résidentielle (hébergement chez un tiers + habitat précaire = 26 % des situations), un nombre significatif de procédures d'expulsion (10 % des suivis). Le relogement est le premier motif de la demande SARS, souvent liée à un logement inadapté ou précaire voire une expulsion. Les situations sont souvent précaires et nécessitent un travail en amont important sur les droits et démarches pour accéder à un nouveau logement.

Louhans et le Charolais-Brionnais apparaissent comme les secteurs les plus en tension.

Chalon-sur-Saône et Tournus sont particulièrement impactés par les procédures d'expulsion et nous notons aussi que **Tournus** accompagne un grand nombre de personnes hébergées chez un tiers.

Problématiques dominantes rencontrées pour les personnes suivies en 2025 :

	Troubles psychiques	Addictions	Déni ou refus de soins	Rupture de soin	Pathologies somatiques	VIF	Absence de ressources	Gestion administrative / budgétaire	Incurie dans l'habitat (entassement...)	Mobilité perso et transport collectif inexistant
Autun / Le Creusot / Montceau-les-Mines	18	14	9	5	24	1	2	27	5	4
Chalon-sur-Saône	30	14	3	2	3	0	1	22	4	3
Charolais-Brionnais	22	19	13	18	20	5	7	44	18	32
Louhans	17	6	7	2	5	3	1	24	3	11
Mâcon	22	22	15	1	1	1	5	17	5	0
Tournus	8	7	3	10	9	2	3	19	2	12
TOTAL	117	82	50	38	62	12	19	153	37	62

En 2025, si les **troubles psychiques** demeurent globalement stables (- 0,80 %) et que les **situations de violences intrafamiliales** diminuent significativement (- 36,80 %), l'année est marquée par une augmentation des situations de fragilité sociale et de rupture de parcours.

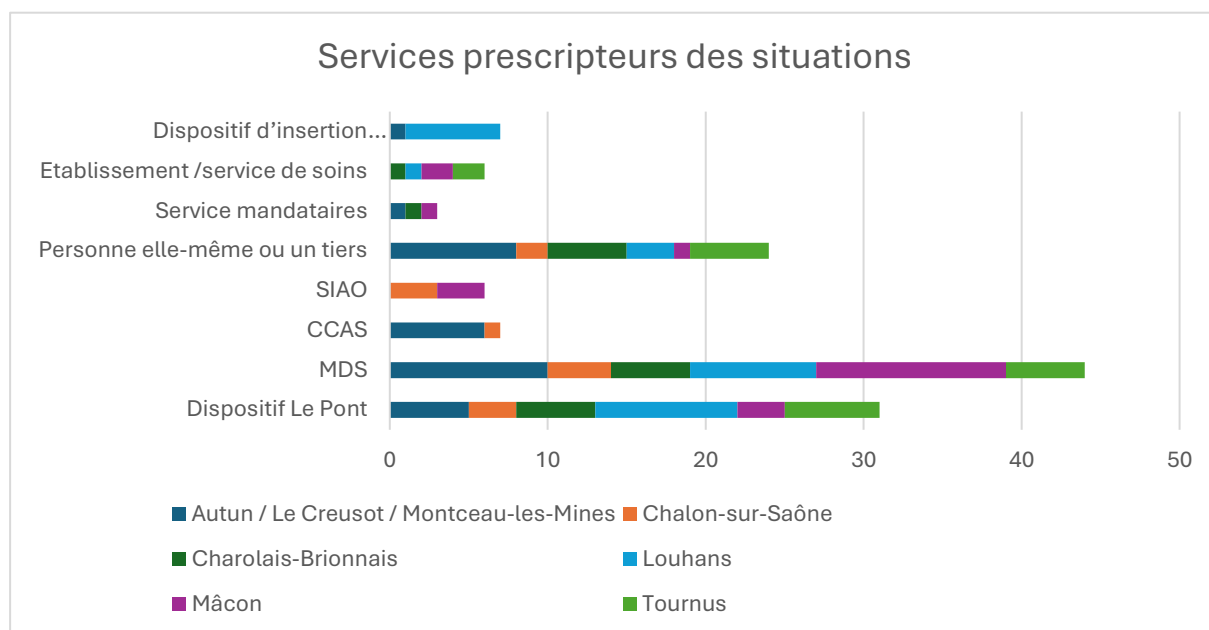
Les **refus ou dénis de soins** progressent de 31,60 %, les **ruptures de soins** de 22,60 %. Les **pathologies somatiques** en hausse (+ 17 %) et les **troubles psychiques** sont prédominants dans les accompagnements ce qui implique une importance de l'accompagnement vers les soins et particulièrement de la coordination entre les différents acteurs. La rupture, le déni de soins et les pathologies somatiques montrent que l'accès aux soins reste un défi notamment avec la pénurie médicale dans certains secteurs.

Les situations **d'absence de ressources** ont progressé de 26,70 %. Par ailleurs, les problématiques de **gestion administrative et budgétaire** augmentent de 20,50 %, traduisant une complexification des démarches et un besoin accru d'accompagnement dans l'accès aux droits.

La problématique de **mobilité** est toujours réelle sur l'ensemble du territoire. Elle constitue un obstacle majeur dans l'accès à divers dispositifs et aux soins de santé, ces derniers étant souvent situés dans les grandes villes et donc difficilement accessibles.

Nous notons des situations **d'incurie et/ou Diogène** qui sollicitent un important travail d'accompagnement et une gestion de la problématique psychique.

Services prescripteurs des situations entrées en 2025 :



Les **MDS** constituent la principale porte d'entrée (plus d'un tiers des orientations) et **Le Pont** représente près d'un quart des situations, ce qui confirme leur rôle central dans le repérage et l'accompagnement des situations. Une part importante (19 %) provient de **démarches directes des personnes ou de leur entourage**, ce qui témoigne d'une bonne visibilité du service. Nous pouvons constater que le secteur de Montceau est peu sollicité pour les mesures d'accompagnement SARS.

Sorties en 2025 :

	Nombre de ménages	Nombre d'adultes		Nombre d'enfants	
		Hommes	Femmes	Moins de 3 ans	3 à 17 ans
	2025	2025	2025	2025	2025
Autun / CUCM	12	9	4	0	1
Chalon-sur-Saône	16	12	9	1	2
Charolais-Brionnais	18	17	6	0	0
Louhans	8	5	5	0	1
Mâcon	20	16	8	0	8
Tournus	11	7	5	1	3
TOTAL	85	66	37	2	15
TOTAL sorties adultes		103			
				TOTAL sorties enfants	
				17	

Entre 2024 et 2025, l'activité enregistre une légère diminution globale du nombre de sortants, passant de 129 à 120 personnes (-7 %). Cette évolution s'explique principalement par une baisse du **nombre de ménages** (92 à 85, soit -7,60 %) et par un recul marqué du **nombre d'enfants**. Le nombre total d'adultes demeure stable, avec une légère augmentation (101 en 2024 contre 103 en 2025, soit + 2 %). La répartition hommes / femmes évolue légèrement en faveur des femmes (34 en 2024 contre 37 en 2025). En revanche, la participation des enfants connaît une diminution significative, passant de 28 à 17 (- 39 %). Ainsi, le public 2025 fait apparaître une diminution des structures familiales.

Chalon-sur-Saône connaît une progression très significative, avec un nombre de ménages passant de 7 à 16. Ce territoire devient en 2025 l'un des principaux pôles de participation, bien que la part d'enfants y diminue.

Mâcon maintient un nombre stable de ménages (24 %) mais se distingue par une forte progression du nombre d'enfants (de 0 à 8), devenant le territoire le plus familial en 2025.

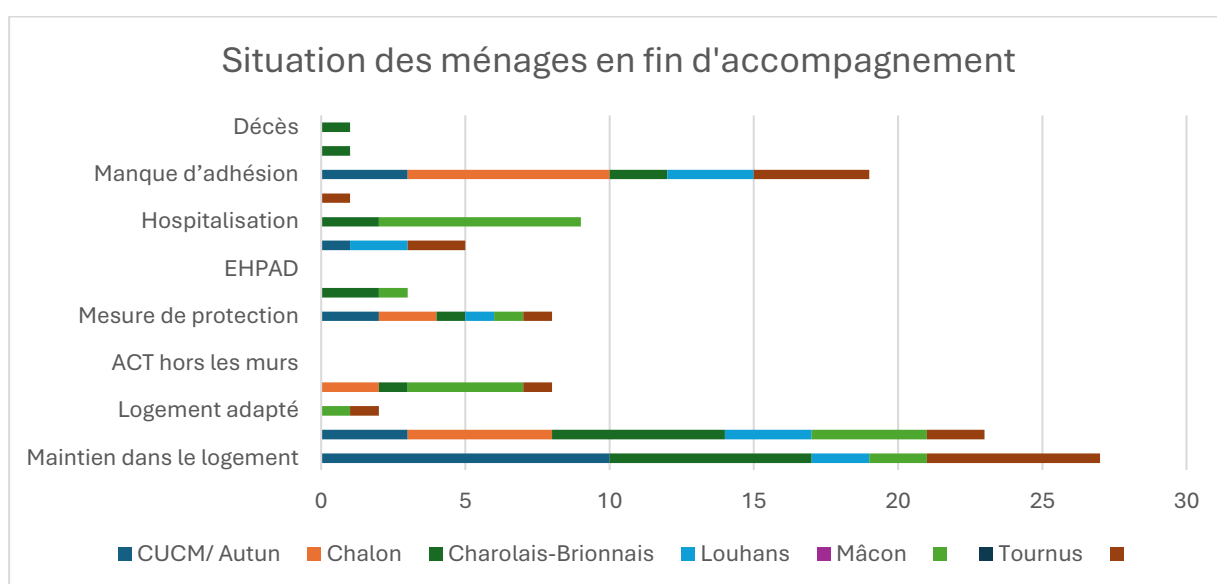
Tournus enregistre une légère hausse et reste globalement stable.

À l'inverse, **Louhans** connaît un recul important, seulement 21 % des ménages qui est lié à un nombre accru d'entrées sur le service en 2025.

Autun / Le Creusot / Montceau-les-Mines enregistre également une baisse notable, notamment du public familial.

Charolais-Brionnais, bien que restant un territoire important en volume, ne compte plus d'enfants en 2025, marquant une évolution significative du profil des participants.

Situations des ménages en fin d'accompagnement :



Ces données montrent que près d'une situation sur deux relève d'un **enjeu d'accès ou de sécurisation du logement**, confirmant le logement comme axe central de l'activité. Cela reflète une demande constante d'accompagnement sur ces problématiques, essentielles pour la stabilité des parcours des personnes accompagnées.

Une part importante des interventions (33 % des suivis) concerne des situations où des personnes sont confrontées à des difficultés liées à la santé, à la protection sociale ou à des ruptures de parcours. Le **manque d'adhésion (18 % des cas)** constitue la principale difficulté rencontrée après les problématiques logement.

Les hospitalisations (8 % des suivis), les orientations vers CHRS (7 % suivis) et les mesures de protection (7 % des suivis) illustrent la présence de besoins importants en termes d'accompagnement médico-social.

Un très faible taux de **rupture vers la rue** est un indicateur positif de stabilisation.

Évolution des ressources des personnes à l'admission et en fin d'accompagnement :

	CUCM / Autun		Chalon S/S		Charolais Brionnais		Louhans		Mâcon		Tournus	
AAH	5	6	3	7	6	8	2	1	2	4	0	1
RSA	0	3	7	5	4	6	3	3	9	6	7	6
Salaire	2	1	1	3	0	1	4	3	0	2	2	5
Sans ressource	3	1	5	1	3	0	0	2	5	2	2	0
Indemnités France Travail	1	0	1	0	4	3	1	0	0	1	1	0
Retraite	3	3	2	2	4	4	0	1	2	2	0	0
Indemnités journalières Maladie	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Indemnités journalières Maternité	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Pension Invalidité	0	0	1	0	5	5	2	1	1	2	0	0
Pension Invalidité + AAH	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Rentes (accident...)	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
Allocations Familiales	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0
TOTAL	14	14	21	21	28	29	13	12	11	19	13	12

L'analyse des ressources des personnes à l'admission et en fin d'accompagnement montre une variation importante des ressources entre les différentes zones géographiques.

- **AAH (Allocation Adultes Handicapés)** : présence plus marquée à *Mâcon* et *Chalon-sur-Saône* ;
- **RSA (Revenu de Solidarité Active)** : forte présence à *Chalon-sur-Saône* et *Mâcon*, moins dans les autres zones ;
- **Salaire** : relativement faible dans toutes les zones, avec quelques exceptions notables à *Chalon-sur-Saône* et *Mâcon* ;
- **Sans ressource** : surtout visible à *Louhans* et *Tournus*, suggérant des situations très précaires ;
- **Indemnités France Travail** : présentes surtout à *Charolais-Brionnais* et *Mâcon* ;
- **Retraite et Indemnités Journalières** : les indemnités sont faibles ou absentes, avec une légère présence à *Chalon-sur-Saône*.

En résumé, les zones de **Chalon-sur-Saône** et **Mâcon** montrent des ressources plus diversifiées et plus élevées, tandis que **Louhans** et **Tournus** présentent des ressources plus faibles. Les besoins d'accompagnement semblent plus importants dans ces dernières zones.

Taux d'occupation :

- Pour 107 places (taux à 100 % : 39 055 journées) ;
- Nombre de journées réalisées pour les 107 places en 2025 : 41 963 journées ;
Soit 107,48 % de taux d'occupation en 2025 contre 106,50 % en 2024.

Durée des accompagnements pour 2025 :

Durée moyenne des accompagnements (en mois)	En 2025	En 2024	En 2023
	10,78	10,60	9,45

Données qualitatives

Actions collectives et partenariales :

- Pour le secteur de Chalon-sur-Saône :

Des actions collectives interservices ont pu être proposées aux personnes accompagnées sur le SARS : fête de Noël, tournoi de pétanque, barbecue, sortie baignade au Lac de Vouglans dans le Jura, balade en pleine nature avec ou sans chien, sortie "patinoire" proposée aux adolescents. Pour le moment, aucune personne du service SARS n'a souhaité y participer. Différents freins sont à lever : problèmes de transports, manque de motivation, crainte de rencontrer des personnes inconnues.

- Pour le secteur Charolais Brionnais :

Le Noël Solidaire a été un évènement marquant. Poursuite des SISM et cette année une action mitigée (partage d'une soupe sur deux marchés locaux.)

- Pour Tournus :

Participation aux Cellules Locales de l'Habitat à Tournus. Organisation de Cafés Partenaires au sein des locaux de l'association. Sorties collectives à la Roche de Solutré, Grottes d'Azé, Glanage avec le SARS, SAO, CHRS, CADA de Tournus. Présentation des dispositifs à la MDS de Tournus et Sennecey-le-Grand. Participation au groupe d'entraide Des Nous et Vous à Mâcon

Nous pouvons noter l'importance des rencontres partenariales tous dispositifs confondus.

Difficultés rencontrées :

- Gestion des Listes d'Attente et Délais de Prise en Charge

- **Demandes d'accompagnement SARS** : augmentation des demandes d'accompagnement en 2025, avec des personnes sur liste d'attente en raison de l'incapacité à répondre rapidement. Les délais d'attente peuvent entraîner un désengagement des personnes concernées, qui ne souhaitent plus initier un accompagnement au moment où la prise en charge devient possible.
- **Manque de place et saturation des dispositifs** : la situation des personnes peut évoluer négativement pendant les longues attentes. Les délais d'attente pour les logements, hébergements, ou autres dispositifs de soutien (ex. SAVS, SAMSAH, CHRS) s'allongent, ce qui affecte les accompagnements.
- **Abandon de l'accompagnement** : certaines personnes, découragées par les délais de prise en charge, renoncent à l'accompagnement et ne se manifestent plus.
- **Problèmes d'orientation** : la gestion des orientations vers d'autres services est compliquée en raison des listes d'attente. Ces retards obligent à prolonger l'accompagnement sans possibilité de transition rapide vers une autre structure.

- Pénurie Médicale et Accès aux Soins

- **Difficultés d'accès aux soins médicaux** : Les personnes accompagnées font face à une pénurie de médecins, en particulier à Mâcon, où il est difficile d'obtenir un médecin traitant. Le manque de rendez-vous médicaux (généralistes ou spécialistes) et la nécessité de longs déplacements compliquent l'accompagnement sanitaire, surtout pour les personnes en situation de grande précarité.
- **Accès aux soins dans des zones rurales** : Dans des régions comme Louhans, le manque de mobilité (absence de permis, véhicules ou transport en commun) rend encore plus difficile l'accès aux soins et à la prise en charge médicale, d'autant plus que les structures de soins se trouvent souvent dans des villes éloignées.

- **Logement et Hébergement**
 - **Difficultés d'accès au logement et hébergement** : la recherche de logement pour les publics précaires est un défi majeur, en particulier à Mâcon et dans le Mâconnais, où l'offre de logements est insuffisante. Les demandes de relogement dans des structures comme les CHRS ou les IML sont nombreuses, mais les places sont limitées. De plus, les dispositifs d'hébergement pour les personnes souffrant d'addictions ou du syndrome de Diogène sont particulièrement rares.
 - **Saturation des dispositifs d'hébergement** : par exemple, la Résidence ALMA à Chalon, spécialisée et sécurisée pour les personnes en situation de handicap, est saturée avec une liste d'attente d'au moins 2 ans.

- **Mobilité et Accès aux Services**
 - **Problèmes de mobilité** : le manque de transport en commun, l'absence de véhicule personnel et les problèmes financiers des usagers rendent difficile leur déplacement pour des rendez-vous médicaux, administratifs ou autres. Cela augmente la charge de travail pour les intervenants, qui doivent parfois se rendre à domicile.
 - **Difficultés liées aux conditions de logement** : Les conditions de logement des usagers (logements insalubres ou difficilement accessibles) compliquent encore davantage l'accompagnement. L'accès à un ordinateur portable pour les démarches administratives ou la connexion à Internet est parfois limité par la qualité du logement.

- **Accompagnement Administratif et Social**
 - **Difficultés administratives et accès aux droits** : Un grand nombre d'usagers rencontrent des difficultés à faire valoir leurs droits, souvent en raison de la complexité administrative, de l'absentéisme face aux démarches ou de leur état psychique. Cela nécessite une mobilisation importante au début de l'accompagnement, d'autant plus que ces personnes sont souvent démotivées ou découragées par des démarches administratives complexes.
 - **Soutien externe** : L'accompagnement de certains usagers se fait en collaboration avec des structures partenaires mais la présence de ces services est limitée et souvent insuffisante pour répondre aux besoins de la population.

- **Soutien Externe et Collaboration avec Partenaires**
 - **Partenariats avec d'autres structures** : Le soutien d'autres partenaires est essentiel pour certaines situations. Cela permet d'orienter des cas complexes que le service n'aurait pas pu identifier autrement.
 - **Présentations régulières et coordination** : Des présentations régulières du service sont organisées auprès des partenaires pour assurer une meilleure coordination et information sur l'accompagnement.

- **Fin de l'Accompagnement et Continuité**
 - **Difficulté de la fin d'accompagnement** : La fin de l'accompagnement est une étape délicate, marquée par l'appréhension des usagers quant à leur avenir, surtout lorsqu'ils sont orientés vers d'autres services. L'adhésion des personnes à l'accompagnement est fragile, et certaines ne réussissent pas à s'engager sur le long terme.
 - **Problème de continuité de l'accompagnement** : L'accompagnement se termine parfois avant que l'utilisateur n'ait atteint ses objectifs ou puisse être intégré dans un dispositif de suivi adapté. Cela entraîne un risque de rupture dans la continuité des soins ou du soutien.

Événements indésirables et évènements indésirables graves :

Il n'y a eu aucun évènement indésirable et aucun évènement indésirable grave en 2025.

Démarche d'amélioration continue

Bilan des perspectives 2025 :

- La mise en place de la liste d'attente a été réalisée en fonction des secteurs. Elle nous a permis d'analyser les délais d'attente et la répercussion que cela engendre sur la demande d'engagement des personnes dans un suivi SARS qui ne souhaitent plus celui-ci au moment où la place est disponible.
- Le livret d'accueil n'a pas été retravaillé par manque de temps.
- Évaluation qualité du CHRS qui témoigne de l'engagement des professionnels dans leur mission.

Perspectives 2026 :

- Sortir les usagers de leur isolement :

Proposition de participer aux activités collectives proposés par les différents services de notre Association. Développer le partenariat avec les maisons de quartiers, accueil de jour, les communes pour participer à des activités dans le but de tisser des liens sociaux.

- Maintenir le partenariat existant et poursuivre les temps d'information sur le fonctionnement du dispositif SARS et ses disponibilités sur chaque secteur.
- Poursuivre le travail sur la refonte des documents obligatoires comme le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement.
- Appréhension du nouveau logiciel métier : IMAGO.

LEXIQUE

AAH :	Allocation Adulte Handicapé
ACT :	Appartements de Coordination Thérapeutique
CADA :	Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
CCAS :	Centre Communal d'Action Sociale
CHRS :	Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale
CUCM :	Communauté Urbaine Creusot Montceau
DDETS :	Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités
EHPAD :	Etablissements d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
MDS :	Maison Départementale des Solidarités
RSA :	Revenu de Solidarité Active
SAMSAH :	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAO :	Service d'Accueil et d'orientation
SARS :	Service d'Accompagnement et de Réinsertion Sociale
SAVS :	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SIAO :	Service intégré de l'Accueil et de l'Orientation
SISM :	Semaine d'Information sur la Santé Mentale
VIF :	Violences Intra-Familiales